

GLO-DJIGBÉ INDUSTRIAL ZONE ZÈ-BÉNIN (GDIZ)



À PROPOS **DU BÉNIN**





Langue officielle
Français



Afrique de l'Ouest (300 millions d'habitants)

Le Bénin est un pays de l'Afrique de l'Ouest en plein essor économique qui, depuis plus de vingt (20) ans, conjugue démocratie et stabilité politique; croissance économique fiable, inflation stable ; finances publiques saines et confiance des Institutions Financières Africaines et Internationales.

Au coeur de la CEDEAO, vaste marché de plus de 300 millions de consommateurs, y compris l'UEMOA et le Nigeria, la position géographique du Bénin, situé à 6 heures de route de Lagos et à 24 heures de toutes les grandes villes d'Afrique de l'Ouest, reste un véritable atout.

Depuis quelques années le pays connaît des progrès économiques qui témoignent de la bonne gouvernance impulsée par les dirigeants. En 2019, le taux de croissance du Bénin était estimé à 6,3 % et atteste non seulement de la

bonne santé économique du Bénin mais aussi du fait que les réformes entreprises par le gouvernement sont en train de porter leurs fruits.

Au cours des dix dernières années, le Bénin a introduit plusieurs réformes concernant les droits de propriété et des lois fiscales transparentes qui lui ont permis de gagner 26 places dans le classement "Doing Business" de la Banque mondiale depuis 2012.

Le Bénin est l'un des pays les plus stables politiquement en Afrique avec une démocratie multipartite et une transition pacifique du pouvoir depuis plus de 30 ans.

PIB nominal : 7922 milliards de Francs CFA

Croissance du PIB : 6.5 % **Monnaie :** FCFA (XOF)

(1 EURO = 655.957) **Appartenances :** CEDEAO.

UEMOA, OMC

Accords : AGOA (USA), EBA (Europe), ACP/UE







5 RAISONS **D'INVESTIR AU BÉNIN**

Doté d'un espace favorable aux investissements de par sa situation géographique stratégique, son environnement des affaires en constante amélioration et son cadre institutionnel, macroéconomique et juridique propice aux affaires, le Bénin présente plusieurs atouts compétitifs susceptibles d'attirer tout investisseur étranger désireux d'y investir.

Pourquoi investir au Bénin.

Voici les cinq bonnes raisons pour investir au Bénin :





Une situation géographique stratégique très favorable aux affaires et investissements.





Un contexte politique et démocratique stable et une économie en pleine croissance.



(3)

Une vision de développement clairement affichée au sommet de l'Etat à travers un PAG ambitieux et des projets d'investissements structurants.

04

Un climat des affaires favorable et en constante amélioration soutenu par plusieurs réformes incitatives aux affaires. 05 🏝

D'innombrables opportunités d'affaires et d'investissement porteuses de croissance.

Source: www.apiex.bj





GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Un partenariat public-privé entre le gouvernement du Bénin et ARISE IIP

GDIZ, un partenariat public-privé entre la République du Bénin et ARISE Integrated Industrial Platforms (ARISE IIP), un leader panafricain dans le développement et l'exploitation de parcs industriels et d'écosystèmes de classe mondiale, est une zone industrielle intégrée située sur 1 640 hectares et axée sur la création de chaînes de valeur prospères allant de l'approvisionnement en matières premières et de la transformation des ressources à l'exportation de produits finis.

GDIZ vise à offrir aux investisseurs une passerelle pour intégrer le paysage africain en leur fournissant des infrastructures, un environnement propice aux affaires, et en les accompagnant tout au long de la chaîne de valeur de leurs produits, grâce à notre approche écosystémique. La zone est stratégiquement située sur une autoroute reliée à l'aéroport et au Port Autonome de Cotonou (PAC) et sera proche de la future ligne de chemin de fer.







CARACTÉRISTIQUES

DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE GLO-DJIGBÉ (GDIZ)

Développée sur le modèle d'une cité d'affaires intégrée et fondée sur le concept WORK - LEARN - LIVE & PLAY, la Zone Industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ) dispose d'un écosystème constitué d'infrastructures de pointe :

- Guichet unique
- Caserne de pompiers
- Dépendances pour les travailleurs
- Alimentation électrique
- Station d'épuration des eaux usées
- Réservoirs d'eau
- **Fibre optique**
- Poste de police
- Centre médical
- Stations d'essence

La GDIZ est répartie en sous-zones :

- Zone Commerciale
- Zone Industrielle
- Zone Logistique
- Zone Résidentielle
- Zone de Stockage



DES ENTREPÔTS MODERNES **RÉPONDANT AUX STANDARDS INTERNATIONAUX**

100 000 m² d'entrepôts

- Fntrepôts de 5 000 m²
- Fintrepôt de 8 000 m²
- Fntrepôts de 10 000 m²

Ces entrepôts sont compartimentables au besoin et sont construits sur des hauteurs de 8 à 10 m.









Aire de séchage



Eau courante



Isolation thermique



Zone d'aération



Système de vidéosurveillance

(en cours d'installation)



Volets roulants à motorisation électrique



Système de sécurité incendie

(alarme ; Robinets d'Incendie Armé - RIA ; extincteurs de type CO2, ABC, et eau)



Énergie électrique

(lumières intérieures, double lampe LED étanche 40W, projecteur 150 w; prises de courant, prises industrielles, prises ordinateur RJ45; lumières extérieures et d'éclairages à haut mât - 25 m de hauteur avec 20 X 500W/mât)

Des chariots élévateurs et d'autres équipements de levage seront également disponibles.



TRANSFORMATION **DES PRODUITS DU BÉNIN**



Agro-alimentaire

Transformation locale des produits agricoles du Bénin : coton, cajou, soja, karité, ananas

Coton

Transformation de la graine de coton en huile de coton et en tourteaux

Noix de cajou

- Transformation de noix de cajou avec des hangars prêts à l'emploi, des entrepôts et des zones de séchage
- Installation de 10 usines de transformation de cajou (phase 1) avec une capacité de transformation de 150 000 à 200 000 tonnes par an.
- Installation d'une usine d'extraction de Cashew Nut Shell Liquid (CNSL) de la coque de noix de cajou et d'une usine de fabrication de biocharbon
- Zone zéro déchet dans la chaîne de transformation de noix de cajou

· Soja

- Installation de 3 usines de transformation de soja (phase 1) dont 1 usine de transformation de soja bio d'une capacité de traitement de 60 000 tonnes par an et 2 usines de transformation de soja conventionnel d'une capacité de traitement totale de 255 000 tonnes par an
- Autres possibilités d'investissement dans la transformation agricole

(Ananas, karité, maïs, arachide, sésame, riz, noix de palme, avocat et autres produits agricoles ...)

Matériaux de construction

- Fabrication de vitres, aluminium, aciers et béton
- Transformation de pierres précieuses et granite
- Transformation du bois en portes, fenêtres, meubles

Emballage

 Fabrication d'emballages en carton, sacs polypropylène, sacs de jute ...

Automobile

- · Fabrication de remorques de camion
- Assemblage de motos et véhicules électriques et matériels agricoles

Industrie pharmaceutique

• Fabrication de produits pharmaceutiques

Montage électronique

 Assemblage de smartphones et d'ordinateurs





CENTRES DE FORMATION AUX MÉTIERS DU TEXTILE

- 2 Centres équipés de matériels de pointe et répondant à des standards internationaux
- Formation délivrée par des experts
- Capacité de formation de 2 000 apprenants
- **01** infirmerie
- 01 cantine







PARC TEXTILE

- Transformation du coton produit au Bénin en fil, rouleaux de tissus, draps de lit, serviettes et vêtements "Made in Benin"
- Installation de 3 unités intégrées de textile (tissage, filature, teinture et confection de vêtements) sur 50 hectares avec une capacité de transformation de 40 000 tonnes de coton fibre soit 12.7% de la quantité de coton fibre produite au Bénin par an
- Installation de 12 unités de confection de vêtements sur 25 hectares
- Plateforme de traçabilité FibreTrace offrant une transparence sur toute la chaîne de valeur
- Évaluation du cycle de vie des produits et compensation de l'empreinte carbone en partenariat avec CO2 logic
- Fechnologie Zero Liquid Discharge (ZLD) avec récupération et réutilisation de l'eau en cours de processus, atteignant un pourcentage de 95 %.









OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES AU NIVEAU DU PARC TEXTILE DE GDIZ











Filature

- Filature d'anneaux
- Filature à rotor
- Filature à vortex

Tissage

- Par jet d'air
- Par jet d'eau
- À projectile
- À pinces

Tricotage

- Tricotage circulaire
- Tricotage à plat

Transformation

 Les installations de préparation, de teinture, d'impression et de finition peuvent être mises en place en fonction du type de tissu (tricoté ou tissé) et de la matière première (coton, polyester, viscose, etc.)

Confection / prêt-àporter

- Vêtements tricotés
- Vêtements tissés
- Textiles à usage domestique et prêt-à-porter
- Vêtements en jean



NOS PRODUITS















AVANTAGES **DE LA GDIZ**

1

Phase d'investissement

- a) Exonération totale des droits et taxes d'entrée, à l'exception de la taxe de voirie, de la taxe de statistique, du timbre douanier, du prélèvement communautaire, du prélèvement communautaire de solidarité et du prélèvement de solidarité sur:
- les matériels, outillages et véhicules utilitaires destinés exclusivement à la production
- les pièces de rechange spécifiques aux équipements importés dans la limite d'un montant égal à 15% de la valeur coût assurance et fret des équipements
- b) Exonération des droits de douanes sur les matières premières pour le régime des exportations

2

Phase d'exploitation

Régime 1: Régime d'exportation

O à 15 ans :

- exonération des droits de douanes sur les matières premières
- exonération de l'impôt sur les sociétés, de l'acompte sur impôt assis sur les bénéfices et de l'impôt minimum forfaitaire
- exonération de la contribution des patentes et licences- exonération du droit d'enregistrement en cas d'augmentation du capital
- exonération du montant du versement patronal sur salaires

Au-delà de 15 ans :

- exonération des droits de douanes sur les matières premières
- ies sociétés à 15%

Régime 2-A : Régime de promotion des échanges intracommunautaires

0 à 12 ans :

- exonération de l'impôt sur les sociétés, de l'acompte sur impôt assis sur les bénéfices et de l'impôt minimum forfaitaire
- exonération de la contribution des patentes et licences
- réduction de 50% du montant du versement patronal sur salaires

Au-delà de 12 ans : régime de droit commun pour l'impôt sur les sociétés à 15%.



2

Phase d'exploitation

Régime 2-B : Régime de promotion des échanges intracommunautaires

O à 15 ans :

- exonération de l'impôt sur les sociétés, de l'acompte sur impôt assis sur les bénéfices et de l'impôt minimum forfaitaire
- exonération de la contribution des patentes et licences
- réduction de 80% du montant du versement patronal sur salaires

Au-delà de 15 ans : régime de droit commun pour l'impôt sur les sociétés.

Régime 2-C : Régime de promotion des échanges intracommunautaires

O à 17 ans :

- exonération de l'impôt sur les sociétés, de l'acompte sur impôt assis sur les bénéfices et de l'impôt minimum forfaitaire
- exonération de la contribution des patentes et licences
- exonération du montant du versement patronal sur salaires
- exonération du droit d'enregistrement en cas d'augmentation du capital

Au-delà de 17 ans : régime de droit commun pour l'impôt sur les sociétés.

3

Autres avantages

- Bénéfice du certificat d'origine communautaire pour les produits fabriqués (pour les régimes 2-A, 2B et 2C)
- Liberté de transfert de marchandises
- Liberté et facilités de rapatriement des revenus et de dividendes
- Liberté et facilités de transferts de fonds à travers les institutions financières agréées
- Contrats de travail librement négociés
- Facteurs de production disponibles à un coût compétitif
- Guichet unique de facilités administratives (dont les visas d'entrée et cartes de résidents





NOS INVESTISSEURS











































GLO-DJIGBÉ INDUSTRIAL ZONE (GDIZ)

Ilot: C/SB, Quartier: Tangbo-Djèvié, Parcelle: F-1, Maison: ETAT BENINOIS République du Bénin +229 53 04 67 22 / +229 67 77 94 94 www.gdiz-benin.com gdiz-benin@arisenet.com

